

**Allocution du Contrôleur général des armées (2s) Serge Barcellini,
Président général du Souvenir Français
prononcée à l'arrivée de Mme la ministre Patricia Mirallès
lors de la séance de clôture de l'assemblée générale du Souvenir Français
du 23 septembre à l'Hôtel de Ville de Chartres**

Madame la Ministre,

En 2022, vous nous avez fait l'honneur de présider la journée d'ouverture de notre assemblée générale à Avignon.

En 2023, vous nous faites le plaisir d'en présider la journée de clôture.

L'ensemble des responsables du Souvenir Français vous accueillent aujourd'hui chaleureusement.

Je ne referais pas devant vous un nouveau discours – j'en ai déjà prononcé quatre au cours de cette assemblée générale. Je me contenterai de rappeler la vision qui est la nôtre pour le Souvenir Français. Une vision qui s'enracine dans les étapes de notre passé.

1887 – Création du Souvenir Français. Le premier président est le général Jules Lewal qui, cinq années plus tôt, était le ministre de la Guerre du gouvernement Jules Ferry. Ce ministère donne un accord exceptionnel afin que les militaires puissent adhérer au Souvenir Français. En 1887, si l'école était chargée de former des petits républicains, le Souvenir Français est **chargé de républicaniser la mémoire combattante**. Cela sera une réussite.

1906 – Le général Picquart, ministre de la Guerre du gouvernement de Georges Clémenceau, demande aux dirigeants du Souvenir Français de créer des comités de l'association en Alsace-Moselle, régions annexées par l'Allemagne depuis 1871. En 1906, le Souvenir Français est chargé de **faire renaître l'amour de la France** dans ces territoires annexés. Cela sera une réussite marquée par l'inauguration des monuments de Noisseville en 1908, de Wissembourg en 1909, et par l'interdiction du Souvenir Français par les autorités allemandes en 1913.

1914 – Quatre années de guerre. Le Souvenir Français organise les premières cérémonies commémoratives, l'apposition de cocardes sur les tombes des Morts pour la France, et propose le transfert d'un soldat inconnu au Panthéon. De 1914 à 1918, le Souvenir Français **entretient le moral des Français**. Il y réussira pleinement. Le transfert d'un soldat inconnu le 11 novembre 1920 sous l'Arc de Triomphe est la marque de sa réussite.

1920 – Le Souvenir Français est concurrencé par les associations d'anciens combattants. Elles regrouperont plus de cinq millions d'adhérents en 1940 et plus de six millions en 1960. Le Souvenir Français **se mobilise à leurs côtés** afin de porter les deux versants de leur mobilisation : les droits et le souvenir. Le Souvenir Français y réussira pleinement, ce qui fait que de nombreux Français croient encore que le Souvenir Français est une association d'anciens combattants !

2020 – Le Souvenir Français fait face au déclin accéléré des associations d'anciens combattants. La génération 14/18 a disparu, celle de 39/45 est en voie de disparition, celle de la guerre d'Algérie a amorcé son déclin. Quant à la génération des OPEX, elle tarde à investir les associations d'anciens combattants. Le vide qui s'annonce ouvre le temps de « l'archipélisation » de la mémoire. La mémoire nationale se brise en de multiples mémoires particulières. Dès lors, il appartient au Souvenir Français **de relever le défi de sauvegarder la mémoire nationale de notre pays**.

« Faire Nation » nécessite la construction d'une mémoire commune. C'est la tâche du temps présent du Souvenir Français.

Cette tâche nécessite des moyens, des idées, des passions.

Parmi ces passions, celle du drapeau national s'impose.

En 1960, les cent mille associations d'anciens combattants nationales, départementales et communales possédaient toutes un drapeau à travers lequel elles se reconnaissaient.

En 2020, plus de cinquante mille associations ont disparu.

Que sont devenus les drapeaux ?

Le Souvenir Français est parti « à la recherche des drapeaux disparus » !

Nous en retrouvons dans les mairies – dans le bureau du maire ou dans les placards des fournitures, mais nous les retrouvons aussi de plus en plus sur la toile où leurs derniers propriétaires, généralement les descendants du dernier porte-drapeau, les ont mis en vente.

Le Souvenir Français propose alors aux maires de nous les remettre et achètent les drapeaux en vente sur Internet.

Ces drapeaux nous les déposons ensuite dans les établissements scolaires. Cent soixante dix ont déjà été déposés.

Le chef d'établissement s'engage alors à faire de ce drapeau un objet d'enseignement du civisme et désigne un jeune porte-drapeau qui sera présent les 8 mai et 11 novembre aux cérémonies de la commune.

Ces dépôts ouvrent le temps d'une seconde vie des drapeaux.

Afin de remercier les jeunes porte-drapeaux des établissements scolaires, le Souvenir Français a créé un diplôme qui leur est destiné.

Nous avons également décidé de créer un Prix qui est remis pour la première fois, ici à Chartres.

Ce Prix porte un nom, celui de Valentin Francy.

Valentin était le jeune porte drapeau du comité de Brive. Il avait 21 ans et il poursuivait ses études à Paris où il a été assassiné le 4 mars 2023.

En donnant son nom à ce Prix nous souhaitons pérenniser sa mémoire.

Cette année, il est décerné à deux élèves du collège des Petits Sentiers de Lucé.

Le premier porte le drapeau de la section de Perregaux de l'Association Rhin et Danube et le second celui de l'Association générale des mutilés de guerre-Union nationale des mutilés réformés et anciens combattants réunis.

Deux élèves qui sont notre fierté et qui soulignent combien la sauvegarde de la mémoire nationale rend nécessaire la mobilisation des jeunes.
